

## Section Ergothérapie

### Documents obligatoires à remettre en vue de l'admission

Les informations à destination des étudiants sont susceptibles d'être modifiées en fonction des changements de la législation ou de son interprétation.

Veillez à vous munir des originaux **et de leurs copies** avant votre arrivée à la Haute Ecole

- Compléter la fiche de renseignements (document « A »)
- Copie recto/verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie de l'extrait d'acte de naissance
- Etudiants non-européens : documents justifiant votre statut financier (document « B »)
- Titre d'accès :  
Etudes en Belgique  
*Selon votre situation :*
  - Original de la formule provisoire du CESS obtenu lors de l'année académique en cours (ce document est valable 1 an)
  - Copie du CESS définitif (certificat d'études secondaires supérieures) délivré par la Communauté française, de la Communauté flamande ou de la Communauté germanophone
  - Copie du diplôme, titre ou certificat d'études similaire reconnu par la Communauté française (ex. : jury central, jury paramédical, ....)
  - Copie recto/verso du baccalauréat européenEtudes à l'étranger
  - Si année terminale en cours :
    - Copie du relevé de notes ET de la preuve de l'introduction de la demande d'équivalence ET de la preuve du paiement relatif à cette demande
  - Si baccalauréat définitif :
    - Copie du baccalauréat définitif ET preuve de l'introduction de la demande d'équivalence ET preuve du paiement relatif à cette demande
    - Copie du baccalauréat définitif et équivalence
- Justificatifs post-secondaires des 5 dernières années (document « D » - tableau à compléter)

- Si études supérieures ou universitaires déjà effectuées en Belgique avant 2015/2016 :  
Document délivré par le/les établissement(s) fréquenté(s) attestant que toutes les dettes envers ceux-ci ont été apurées
- Certificat médical d'aptitude physique (document « E » - date postérieure au 1er juillet )
- Bilan de santé (uniquement pour les étudiants changeant de Haute Ecole en Belgique : document à récupérer auprès de votre ancien secrétariat)
- 1 photo d'identité (indiquer nom, prénom, section et année au verso)
- Minerval :  
**La totalité du minerval est à payer lors de l'inscription** (un appareil pour les cartes bancaires est disponible sur place - aucun paiement en espèces n'est accepté).

#### AVIS IMPORTANT

L'inscription ne sera régulière que si le minerval est payé, que le dossier administratif est complet (sauf pour le certificat médical qui doit porter une date postérieure au 1<sup>er</sup> juillet) et le programme validé.

Lieu de la formation :  
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles  
Campus Erasme – Bâtiment P  
Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/560.28.11 – Fax : 02/560.28.38  
[www.helb.be](http://www.helb.be) - [www.he-spaak.be](http://www.he-spaak.be)



## Secrétariat : Consignes pratiques

### Horaire du secrétariat

| HEURES        | LUNDI  | MARDI  | MERCREDI | JEUDI  | VENREDI |
|---------------|--------|--------|----------|--------|---------|
| 7h45 à 11h30  | Ouvert | Fermé  | Ouvert   | Fermé  | Ouvert  |
| 12h30 à 15h00 | Fermé  | Ouvert | Fermé    | Ouvert | Fermé   |

### Votre adresse mail personnelle

Le secrétariat vous contactera souvent par mail.

Afin d'encoder rapidement votre adresse mail, dès que votre dossier a été déposé et accepté par la Haute Ecole, **veuillez envoyer un mail de votre adresse mail personnelle, en mentionnant votre nom, prénom, section et année, à l'adresse mail correspondant à votre section/spécialisation :**

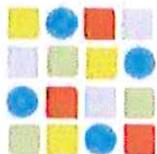
|                                     |  |              |
|-------------------------------------|--|--------------|
| Collège d'Ergothérapie de Bruxelles | <a href="mailto:secretariat.ergo@cebxl.be">secretariat.ergo@cebxl.be</a>                   | 02/560.28.59 |
| Section Kinésithérapie              | <a href="mailto:secretariat.kine@helb-prigogine.be">secretariat.kine@helb-prigogine.be</a> | 02/560.28.14 |
| Section Podologie                   | <a href="mailto:secretariat.podo@helb-prigogine.be">secretariat.podo@helb-prigogine.be</a> | 02/560.28.12 |
| Section Sage-femme                  | <a href="mailto:secretariat.bsf@helb-prigogine.be">secretariat.bsf@helb-prigogine.be</a>   | 02/560.29.10 |
| Section Soins infirmiers            | <a href="mailto:secretariat.bsi@helb-prigogine.be">secretariat.bsi@helb-prigogine.be</a>   | 02/560.28.13 |
| Spécialisations                     | <a href="mailto:secretariat.spec@helb-prigogine.be">secretariat.spec@helb-prigogine.be</a> | 02/560.29.58 |

### Dépôt de vos documents au secrétariat

Deux boîtes aux lettres sont à votre disposition au desk d'accueil pour tout dépôt de documents.

N'oubliez pas d'indiquer sur chaque document que vous déposerez vos nom, prénom, section et année d'études.

**Le secrétariat ne peut se permettre de faire les copies de vos documents.**  
**Veillez à les faire au préalable.**



Année d'études : 1<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> BAc

A

**Fiche de renseignements**  
**à compléter en LETTRES MAJUSCULES**

**NOM (de jeune fille)** .....  
Prénom et autres prénoms .....  
Sexe .....  
Lieu et date de naissance .....  
Nationalité .....  
N° registre national (pour les étudiants belges) .....  
Etat civil célibataire / marié(e) / divorcé(e)

**Domicile légal**  
Adresse (rue et numéro) .....  
Code postal .....  
Localité .....  
Téléphone fixe .....  
Téléphone portable .....  
Adresse mail de l'étudiant .....

**Résidence en Belgique** (si différente du domicile légal)  
Adresse (rue et numéro) .....  
Code postal .....  
Localité .....  
Téléphone portable .....

**Personne à prévenir en cas d'urgence** : Lien de parenté : mère-père-conjoint-enfant-autre : .....  
Nom et prénom .....  
Téléphone(s) .....

**Études secondaires** : CESS – BAC – Jury Communauté Française - Diplôme supérieur donnant accès aux études souhaitées  
Année du diplôme .....  
Nom de l'école secondaire belge .....  
Adresse de l'école secondaire belge .....  
Code postal : ..... Ville : .....

Fait à Bruxelles, le

Signature étudiant

|   |  |
|---|--|
| Lieu de la formation :<br>Collège d'Ergothérapie de Bruxelles<br>Campus Erasme – Bâtiment P<br>Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles | Site internet : <a href="http://www.helb.be">www.helb.be</a> - <a href="http://www.he-spaak.be">www.he-spaak.be</a><br>Tél. : 02/560.28.11 – Fax. : 02/560.28.38 |
|---|--|



**Etudiants non européens : justificatif(s) pour l'obtention du statut  
finançable**

**(document(s) à fournir)**

**Veillez à vous munir des originaux et de leurs copies avant votre arrivée à  
l'école**

Vous ne pouvez être reconnu comme étudiant finançable que si vous remplissez une des conditions ci-dessous pour lesquelles vous devez impérativement fournir un des justificatifs indiqués.

**1. Bénéficiaire d'une autorisation d'établissement ou avoir acquis le statut de résident de  
longue durée**

(loi du 15 décembre 1980)

Carte de résident de 5 ans

**2. Etre considéré comme réfugié, apatride ou personne pouvant bénéficier de la protection  
subsidaire en vertu des dispositions de la loi du 15 décembre 1980**

Pour le réfugié : preuve d'obtention du statut définitif

Pour le candidat réfugié : attestation de demande de statut de réfugié politique.

Apatride

**3. Etre autorisé à séjourner plus de 3 mois en Belgique et y exercer une activité  
professionnelle réelle et effective ou y bénéficier de revenus de remplacement**

Fiches de salaire des 12 derniers mois (calcul de la rémunération minimale à faire par le secrétariat

en fonction de l'âge de l'étudiant)

**4. Etre pris en charge par le CPAS**

Attestation du CPAS

**5. Avoir pour père, mère, tuteur légal, conjoint ou cohabitant légal une personne de  
nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou qui remplit une des conditions  
citées ci-dessus (points 1 à 4)**

Composition de ménage (à obtenir auprès de votre commune **en Belgique**)

**6. Etudiants boursiers**

- **Bénéficiaire d'une allocation octroyée par le service des allocations d'études de la  
Communauté française**

• Attestation de bourse d'études.

• Copie de l'accord culturel (si l'attestation n'en fait pas mention expresse).

- **Etre titulaire d'une attestation de boursier délivrée par l'Administration Générale de la  
Coopération au Développement (AGCD)**

• Attestation de bourse de l'AGCD.



# Collège d'Ergothérapie de Bruxelles



D

## CURRICULUM SCOLAIRE post-secondaire/post-bac

Etudes supérieures/activités/emplois depuis l'obtention du CESS / BAC / Diplôme supérieur (section spécialisation)  
**(Fournir des attestations d'inscriptions et/ou des attestations de l'employeur pour chaque mois de l'année académique)**

*Veillez à vous munir des originaux et de leurs copies avant votre arrivée à l'école*

NOM, PRENOM : ..... SECTION : .....

Date d'obtention du diplôme d'études secondaires (CESS – BAC) ou supérieures (section spécialisation) : .....

### à COMPLETER

|   |  |  |
|---|--|--|
| 15 Septembre 2014<br>au<br>30 Juin 2015 |  | <input type="radio"/> Réussite totale<br><input type="radio"/> Réussite partielle<br><input type="radio"/> Etudes non réussies<br><input type="radio"/> Travail<br><input type="radio"/> Chômage<br><input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2013<br>au<br>30 Juin 2014 |  | <input type="radio"/> Réussite totale<br><input type="radio"/> Réussite partielle<br><input type="radio"/> Etudes non réussies<br><input type="radio"/> Travail<br><input type="radio"/> Chômage<br><input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2012<br>au<br>30 Juin 2013 |  | <input type="radio"/> Réussite totale<br><input type="radio"/> Réussite partielle<br><input type="radio"/> Etudes non réussies<br><input type="radio"/> Travail<br><input type="radio"/> Chômage<br><input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2011<br>au<br>30 Juin 2012 |  | <input type="radio"/> Réussite totale<br><input type="radio"/> Réussite partielle<br><input type="radio"/> Etudes non réussies<br><input type="radio"/> Travail<br><input type="radio"/> Chômage<br><input type="radio"/> Autre à préciser |
| 15 Septembre 2010<br>au<br>30 Juin 2011 |  | <input type="radio"/> Réussite totale<br><input type="radio"/> Réussite partielle<br><input type="radio"/> Etudes non réussies<br><input type="radio"/> Travail<br><input type="radio"/> Chômage<br><input type="radio"/> Autre à préciser |

Date : .....

Signature de l'étudiant : .....

Lieu de la formation :  
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles  
Campus Erasme – Bâtiment P  
Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles

Site internet : [www.helb.be](http://www.helb.be) - [www.he-spaak.be](http://www.he-spaak.be)  
Tél. : 02/560.28.11 – Fax. : 02/560.28.38



**Collège d'Ergothérapie**  
de  
**Bruxelles**

Une co-diplômation



## Certificat de bonne santé et d'aptitude physique

Je soussigné(e), ..... Docteur en médecine, certifie avoir personnellement examiné :

Madame/Mademoiselle/ Monsieur.....

et la/le déclare en bonne santé.

J'atteste n'avoir décelé aucune pathologie qui soit de nature à compromettre l'accomplissement normal des cours et des stages prévus durant ses études :

**(Veuillez cocher la formation souhaitée)**

- de bachelier en Soins infirmiers
- de bachelier Sage-femme
- de bachelier en Ergothérapie
- de bachelier en Podologie
- de master en Kinésithérapie
- en spécialisation :
  - Gériatrie
  - Oncologie
  - Pédiatrie
  - Santé communautaire
  - SIAMU
  - Art thérapie

ou de mettre en danger la sécurité des personnes qu'il/elle sera amené(e) à fréquenter.

**L'attention du médecin est attirée sur le fait qu'en section Kinésithérapie une bonne condition physique générale est requise afin de pouvoir effectuer les cours d'éducation physique obligatoires.**

Cachet du médecin

Date :

Signature du médecin

Lieu de la formation :  
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles  
Campus Erasme – Bâtiment P  
Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles  
Tél. : 02/560.28.11 – Fax : 02/560.28.38  
[www.helb.be](http://www.helb.be) - [www.he-spaak.be](http://www.he-spaak.be)